

## 1.3 Consommation et épargne des ménages

En 2016, la **dépense de consommation des ménages** en volume progresse à un rythme nettement plus soutenu que les années précédentes (+2,3 % après +1,4 % en 2015 et +0,7 % en 2014). Elle profite de l'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (+1,8 % après +0,8 %) dans un contexte de reflux des prix (-0,1 % après +0,3 %). Le **revenu disponible brut des ménages** augmentant un peu moins vite que leurs dépenses de consommation, le **taux d'épargne des ménages** se replie de 0,4 point pour atteindre 13,9 %. Le **taux d'épargne financière** des ménages est lui aussi en recul (-0,4 point, à 4,6 %). La consommation effective des ménages – qui inclut les dépenses directement financées par la collectivité, en hausse de 1,5 % – augmente de 2,1 % en volume après +1,4 % en 2015.

En 2016, la part des **dépenses « pré-engagées »** dans le revenu disponible brut (29,0 %) diminue de 0,1 point en raison de la forte contraction du prix des produits pétroliers et du recul de la consommation en services financiers. Les dépenses de logement, chauffage et éclairage représentent les trois quarts des dépenses « pré-engagées ». Les dépenses liées au logement restent sur la même dynamique qu'en 2015 (+1,3 % en volume en 2016 après +1,1 %). Celles de chauffage et d'éclairage sont orientées à la hausse (+2,5 % après +2,2 % en 2015), sous l'effet notamment de températures assez basses fin 2016. Mais le repli du prix du fioul domestique, lié à celui des produits pétroliers et du gaz, en limite l'effet sur les dépenses « pré-engagées » en valeur. Par ailleurs, les

loyers directement pris en charge par les ménages, c'est-à-dire après déduction des aides au logement, continuent de ralentir (+1,3 % après +2,0 %) sous l'effet du ralentissement des prix des loyers et d'une augmentation plus forte que l'an passé des aides au logement.

En 2016, les achats de véhicules confirment leur redressement (+7,3 % en volume après +5,2 % en 2015). Ce mouvement concerne aussi bien le marché des voitures neuves que celui de l'occasion (respectivement +6,5 % et +8,2 % en 2016). Soutenues par des services de télécommunications dynamiques, les dépenses de consommation en biens et services de communication poursuivent leur croissance en volume en 2016 (+4,1 % après +4,2 % en 2015), alors que leur prix continue de se replier, mais dans une moindre mesure que les années passées (-1,7 % après -3,9 % en 2015 et -6,8 % en 2014). Les dépenses liées à la culture et aux loisirs progressent à un rythme supérieur à celui de 2015 (+2,8 % en volume après +1,2 %), en lien avec le dynamisme de la consommation en appareils électroniques et informatiques, ainsi qu'en services culturels et récréatifs. La consommation de produits alimentaires et boissons non alcoolisées progresse à un rythme proche de celui de 2015 (+1,2 % en volume). Enfin, la consommation en services financiers recule massivement en valeur en 2016 (-7,4 % après +12,0 % en 2015) en raison notamment d'une forte diminution de la marge de taux d'intérêt réalisée par les banques sur les crédits ; l'évolution en volume est en revanche similaire aux années passées. ■

### Définitions

Dans le système de comptabilité nationale, deux concepts de **dépenses de consommation des ménages** sont distingués :

- la « dépense de consommation des ménages » recouvre les seules dépenses que les ménages supportent directement. Elle exclut ainsi les dépenses de consommation remboursées par la Sécurité sociale ou prises en charge par certaines allocations (par exemple logement) ;
- la « consommation finale effective » recouvre l'ensemble des biens et services consommés par les ménages, que ces derniers financent intégralement ou partiellement cette dépense.

Le **revenu disponible brut des ménages** correspond au revenu, après impôts et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation ou à l'épargne. Le **taux d'épargne des ménages** est le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible. L'épargne des ménages peut être utilisée soit pour l'investissement (essentiellement pour l'acquisition de logements ou des dépenses de gros entretien), soit pour des placements financiers ou des remboursements d'emprunt. La capacité de financement des ménages correspond au solde de l'épargne et de l'investissement. Le **taux d'épargne financière** est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible.

Les **dépenses « pré-engagées »** désignent les dépenses réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les comptes de la Nation en 2016 – Le PIB croît de 1,2 %, le pouvoir d'achat des ménages accélère », *Insee Première* n° 1650, mai 2017.

# Consommation et épargne des ménages 1.3

## 1. Évolution de la consommation des ménages par fonction

|   | Variations en volume au prix de l'année précédente |            |            |            |            | en %                                  |
|---|--|------------|------------|------------|------------|---------------------------------------|
|   |  |            |            |            |            | Coefficients budgétaires <sup>1</sup> |
|   | 2012   | 2013       | 2014       | 2015       | 2016       | 2016                                  |
| Alimentation et boissons non alcoolisées                                  | 0,5  | 1,2        | 1,1        | 1,0        | 1,2        | 13,4                                  |
| <i>dont produits alimentaires</i>   | 0,6  | 1,2        | 1,1        | 0,8        | 1,2        | 12,2                                  |
| Boissons alcoolisées et tabac   | -2,1   | -2,9       | -2,7       | 1,4        | 0,7        | 3,5                                   |
| Articles d'habillement et chaussures                                      | -2,2   | -0,8       | 1,1        | 1,1        | -0,7       | 3,8                                   |
| Logement <sup>2</sup> , chauffage, éclairage                              | 1,9  | 0,9        | -1,2       | 1,1        | 1,3        | 26,2                                  |
| Équipement du logement  | -1,6   | -1,6       | 0,3        | 1,2        | 1,2        | 4,9                                   |
| Santé (dépenses à la charge des ménages)                                  | 2,2  | 1,7        | 1,7        | 2,0        | 2,6        | 4,2                                   |
| Transports  | -4,0   | -2,0       | -0,5       | 2,5        | 4,1        | 13,1                                  |
| Communications  | 10,9   | 14,5       | 4,8        | 4,2        | 4,1        | 2,6                                   |
| Loisirs et culture  | -1,3   | -1,6       | 1,5        | 1,2        | 2,8        | 8,5                                   |
| <i>dont appareils électroniques et informatiques</i>                      | 0,0  | -3,2       | 2,2        | -0,4       | 4,5        | 1,3                                   |
| Éducation (dépenses à la charge des ménages)                              | 2,9  | 4,3        | 1,4        | 2,6        | 2,1        | 1,0                                   |
| Hôtels, cafés et restaurants  | -0,8   | -1,2       | 1,6        | 0,4        | 3,0        | 7,0                                   |
| Autres biens et services  | 0,2  | 1,8        | 1,7        | 1,0        | 0,7        | 12,1                                  |
| <b>Dépenses de consommation des ménages</b>                               | <b>-0,3</b>  | <b>0,5</b> | <b>0,7</b> | <b>1,4</b> | <b>2,3</b> | <b>100,0</b>                          |
| <b>Dépenses de consommation financées par la collectivité<sup>3</sup></b> | <b>1,6</b>   | <b>1,4</b> | <b>2,1</b> | <b>1,6</b> | <b>1,5</b> | <b>///</b>                            |
| ISBLSM <sup>3</sup>   | 0,7  | 1,0        | 2,6        | 2,2        | 1,0        | ///                                   |
| Administrations publiques <sup>3</sup>                                    | 1,7  | 1,4        | 2,1        | 1,5        | 1,6        | ///                                   |
| <i>dont : santé</i>   | 2,7  | 2,5        | 3,7        | 2,8        | 2,8        | ///                                   |
| <i>éducation</i>  | 0,4  | 0,4        | 0,9        | 0,5        | 0,6        | ///                                   |
| <b>Consommation effective des ménages</b>                                 | <b>0,2</b>   | <b>0,7</b> | <b>1,1</b> | <b>1,4</b> | <b>2,1</b> | <b>///</b>                            |

1. Le coefficient budgétaire représente la part de la dépense en valeur consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation des ménages. Pour que la somme des coefficients budgétaires soit égale à 100, il faut y ajouter le poids de la correction territoriale (différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents) : - 0,1.

2. Y compris les loyers dits « imputés ».

3. Les dépenses de consommation financées par la collectivité regroupent les dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages, comme les organisations caritatives, les clubs sportifs, etc.), ainsi que les dépenses des administrations publiques en biens et services individualisables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

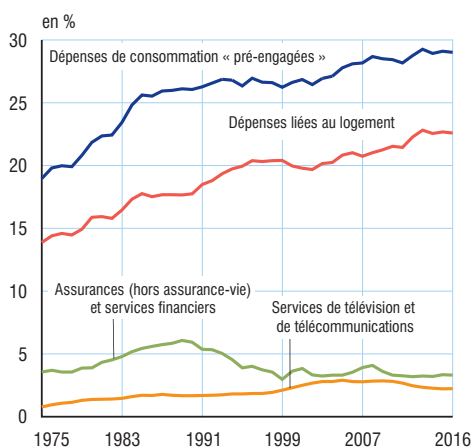
## 2. Taux d'épargne des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Part des dépenses de consommation « pré-engagées » dans le revenu disponible brut



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.